

## Conseil d'école Anne Frank du 12 février 2018

Enseignants Présents :

**Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Sylvie SALAZAR, Pascal JECHOUX, Mireille RICARD, Virginie ZAGZOULE, Jean-Marc SUTTO**

Représentant Mairie

**Mme LOMBARD** (adjoindue en charge des affaires scolaires) **et Mr HATTRY**

Représentante ATSEM : **Fanny ATTIA**

Représentant ALAE : **Lucie VANDERNOOT.**

Représentants des parents d'élèves : **François BOIROT, Céline RUFFAT, Laure FARUYA, Amélie LAJOUS, Nathalie ASTRIDGE**

CE avancé en raison des modifications prévues sur les décisions à prendre sur l'organisation de la semaine scolaire (rythmes scolaires).

### **1- Organisation de la semaine scolaire :**

Bilan des réunions de travail organisées dans le département concernant les rythmes scolaires, à l'initiative de l'éducation Nationale :

#### **Arguments en faveur de la semaine de 4j :**

Favorable pour les maternelles, absentéisme élevé les mercredis, cas des familles ayant un mode de garde le mercredi → les enfants seraient plus reposés avec une matinée de sommeil en plus, l'après-midi d'école plus long serait plus productive.

#### **Arguments en faveur de la semaine de 4,5j :**

5 matinées d'école sont favorables aux enfants (meilleure concentration le matin, 36 matinées sur l'année), APC plus facile à placer que sur une semaine de 4j, moins de stress pour les enfants et pour les enseignants, activités + riches en périscolaire, régularité dans l'apprentissage de la lecture sur 4,5j.

#### **Vote de l'École sur les rythmes scolaires :**

- **Position des enseignants :**

6 enseignants pour le maintien à 4,5 jours.

2 pour le passage à 4 jours.

Mr Jechoux souligne que le TAP permet aux enfants de faire des activités qu'ils n'avaient pas l'habitude de faire, notamment avec l'intervention d'associations extérieures.

- **Position des représentants des parents d'élèves :**

Les représentants FCPE votent en respectant le résultat du questionnaire (60% pour 4.5j et 40% pour 4j) :

3 pour le maintien à 4,5 jours,

2 pour le passage à 4 jours.

Les parents d'élèves rapportent aussi les très bons retours des parents sur les TAP.

- **Position de la Mairie:**

Décision prise en cohérence/concertation avec la CCGT (compétence école transmise à la CCGT il y a un an).

Proposition maintien 4,5j avec matinée du mercredi.

Également basé sur le ressenti des animateurs, avec analyse d'arguments pour 4,5j et pour 4j

Projection financière : avec le maintien à 4,5 jours, surcoût de 30 000€ qui n'est pas significatif sur un budget de 1M€.

Compétence transmise récemment à la CCGT, la stabilité dans le fonctionnement vient juste d'être trouvée, il n'a pas semblé opportun de modifier ce qui vient d'être construit, avec le risque de devoir licencier du personnel avec le retour à 4j.

- **Position de l'ALAE :**

Mme Vandernoot souligne que le nombre d'enfants est plus nombreux au centre de loisir le mercredi après-midi par rapport au début d'année : 50 à 75 enfants.

Mme Vandernoot souligne la qualité des associations (2 ou 3 associations par jour sur les TAP), mais aussi les implications des animateurs dans le projet.

Mme Ladeveze aimerait bien que des projets autour de l'Occitan soient relancés (chorale).

Mme Vandernoot pense aussi à des activités autour de l'anglais car Anne Frank a la chance d'avoir un animateur bilingue en anglais.

#### **Conclusion :**

**Décision sur le maintien des 4,5 jours entérinée.**

#### **2-Sécurité :**

Exercice confinement/intrusion réalisé le 13 novembre en présence des animateurs de l'ALAE et de Mr Ninard en charge de la sécurité pour la mairie.

Mme Ladeveze donne le 1er signal puis repasse vérifier l'application des consignes (porte de la classe fermée à clé, lumière éteinte, rideaux fermés, le silence dans la classe).

L'exercice s'est déroulé rapidement et correctement. Des améliorations ont pu être notées pour le prochain exercice.

Réflexes à acquérir par tous :

- = Fermer les portes à clé (couloir et porte vers l'extérieur)
- = Éteindre la lumière

- = Fermer les rideaux
- = Faire silence dans la classe

Comment fermer les classes facilement ?

Mr Ninard a proposé d'installer un verrou (à l'intérieur des classes), et d'installer un signal qui puisse être déclenché depuis n'importe quelle classe.

La réflexion doit être menée à propos du CLAE et de la cantine.

Reste 2 exercices à faire : un incendie, et un autre pour des risques naturels.

Mr. Ninard propose de réaliser les prochains exercices lors des moments de cantine ou lors de l'ALAE, afin de s'entraîner dans diverses situations.

Mr Sutto remarque que dans sa salle de classe il y a 3 portes dont une prévue pour la sécurité incendie (la directive pour le risque incendie est que cette porte doit rester non verrouillée même dans le cas d'une alerte intrusion).

Réponse de La Mairie : Réflexion à avoir sur ce point.

Pour l'exercice incendie Mr Hattry souligne le fait que l'école Anne Frank fait office de d'école référence sur ce sujet avec des bons réflexes acquis.

Mr Jechoux rappelle que pour les exercices intrusion les enseignants ne font jamais mention de la notion d'attentat auprès des enfants : l'exercice prend alors la forme d'un jeu, il est expliqué aux enfants qu'ils vont jouer au jeu du loup.

### **3-Manifestations culturelles :**

L'école propose des spectacles aux enfants.

Théâtre, spectacle pour Noël, cinéma, participation au Carnaval (thème : le règne animal en lien avec le thème de sortie au muséum d'histoire naturel).

**Sortie de fin d'année : Muséum d'histoire naturelle** de Toulouse en mai-juin pour tous les enfants.

Fête de la musique, spectacle ouvert aux parents.

En mai, venue d'une enseignante niçoise (région Occitanie) chanteuse/conteuse, autour de l'histoire d'un petit aiglon, emblème de Nice.

**Kermesse : prévue le vendredi 6 juillet** (dernier jour de l'école).

**Mme Vandernoot ajoute que le mercredi 27 juin de 9h30 à 11h le CLAE propose de rencontrer les nouveaux parents** (nouveaux PS, nouveaux arrivants).

Évènement spécifique à Anne Frank, un flyer sera distribué lors de l'inscription des enfants à l'école.

**Réunion pour la section bilingue : 27 mars.**

### **4-Travaux :**

La liste des travaux réalisés sur l'école sera communiquée par Mme Ladeveze.

Présence d'un cahier du suivi des travaux à l'école.

Mr Jechoux rapporte qu'il existe un endroit dans le bâtiment de la cantine avec du polystyrène, que les enfants aiment gratter (voire manger). Il est important de mettre l'endroit en sécurité. Mr. Hattry prend note et se rapprochera des services techniques pour prévoir une intervention

Concernant les problèmes de chauffage, la Mairie nous indique que la chaudière est maintenue en fonctionnement par les équipes techniques qui interviennent rapidement dès qu'un problème est signalé. La Mairie a déjà mis à disposition des convecteurs de manière à prendre le relais, le temps de la remise en marche de la chaudière.

En parallèle, la Mairie est en attente du diagnostic de l'expert concernant le fonctionnement et la vétusté de l'installation. Ces préconisations doivent être rendues à la Mairie pour Mars 2018.

### **Questions pour l'école**

#### **❖ Quelles sont les préconisations mises en œuvre par l'école dans la prévention des poux ?**

Les enseignants informent les parents dès la détection des poux chez un enfant. Ils essaient de réduire les endroits où les poux peuvent se développer plus facilement (porte manteaux, oreiller)

L'idéal serait qu'après avoir reçu cette information, chaque parent traite son enfant.

Pour la sieste, les enseignants veillent à ce que l'oreiller « contaminé » soit isolé dans un sac plastique individuel et les rendent aux parents pour les nettoyer.

La Mairie traite les couvertures contre les poux au moment du nettoyage. L'École n'est pas autorisée à le faire.

#### **❖ Certains enfants ont parfois du mal pour aller aux toilettes (ce qui crée des blocages) en raison d'un problème de promiscuité et d'un manque de propreté des toilettes (selles stagnantes dans les toilettes).**

##### **Quelles peuvent être les solutions pour remédier à ce problème ?**

Mme Ladevèze indique que les atsem et les enseignants sont présents pour accompagner les enfants et veillent à ce que les chasses d'eau soient évacuées.

Les enseignants proposent que les parents communiquent avec eux sur d'éventuelles gênes des enfants (problèmes de constipation), en insistant qu'ils peuvent prêter attention aux enfants et améliorer ces moments-là (par exemple éviter au possible la collectivité).

### Question pour la Mairie

- ❖ **Lors du 1<sup>er</sup> CE, nous avons abordé la réflexion en cours de la mairie pour garantir la continuité des contrats des ATSEM et il avait été évoqué d'envisager une mutualisation des ATSEM pour les GS.**

**Qu'en est-il à présent ?**

**Nous voudrions souligner l'importance de la présence d'1 ATSEM par classe en PS, MS et GS.**

La Mairie nous indique que chaque atsem est titulaire de son poste.

Il n'y aura donc pas de suppression de poste d'atsem, seuls les départs à la retraite ne seront pas renouvelés.

Toutefois, la position de la mairie aujourd'hui est d'1 ATSEM/classe

Pour rappel, en cas d'absence d'une atsem, celle-ci est remplacée au bout du 5ème jour de maladie.

La Mairie et les enseignants remarquent que le bilan est meilleur que l'année dernière.

Mr Hattry dispose d'un pool de remplacement, mais cela reste compliqué.

Avec le fonctionnement de la CCGT, il est très compliqué d'obtenir des mises à disposition de personnel pour des remplacements.

Les parents indiquent qu'il faudrait peut-être « assouplir » ces règles.

Toutefois, le CLAE souligne que positionner un animateur en remplacement d'une ATSEM solutionne le problème sur le temps scolaire mais pas sur les temps de la pause méridienne.

Les parents d'élèves redemandent la possibilité d'un ATSEM/animateur « volant ».

Mme Lombard redit que ce n'est pas possible, d'un point de vue budgétaire.

Mr Hattry nous indique qu'il travaille actuellement avec la RH sur l'absentéisme au niveau des agents.

Les contraintes financières bloquent l'avancée des discussions sur le sujet.

Mme Vandernoot souligne le fait que les animateurs essaient au maximum d'aider en cas d'absence.

- ❖ **Qu'en est-il des divers travaux de la cour évoqué au 1<sup>er</sup> CE (trou sous le bâtiment de la cantine et au pied de l'arbre) ?**

Au pied de l'arbre, en cours.

Cantine : prévu pendant les vacances (intervention plus longue).

- ❖ **Qu'en est-il de la demande d'aide pour la réparation de la chaudière ?**

**Certains parents sont inquiets.**

Soumis à diagnostic. Il vient d'être récupéré, les préconisations n'ont pas encore été données, devraient être à disposition en Mars.

Sans les préconisations, impossible de prévoir les dépenses au budget.